
LE COMMERCE BILATERAL FRANCO-IVOIRIEN AU 1ER SEMESTRE 2018

Résumé : *L'excédent commercial de la France avec la Côte d'Ivoire est en hausse au 1er semestre 2018 (127,5 M€). Les exportations françaises ont stagné et s'établissent à 541,5 M€ (contre 543,5M€ au 1er semestre 2017). La contraction du poste produits pharmaceutiques (-42,5% à 65,6 M€ fin juin 2018) et des produits du raffinage du pétrole (-84,2% à 2,6 M€ fin juin 2018) a été compensée par les exportations de céréales (+68,8% à 47,7 M€ fin juin 2018) après les récoltes satisfaisantes de l'année 2017 ainsi que par la vente de machines et d'équipements.*

Les importations françaises ont quant à elles diminué de -6,3% pour s'établir à 413 M€, du fait, principalement, de la baisse des achats de cacao et de ses dérivés (-20,6%, 149,9 M€).

La Côte d'Ivoire reste le deuxième client de la France en Afrique subsaharienne et le premier dans la Zone Franc, avec respectivement 11% et 25% de part de marché. Elle est notre troisième fournisseur en Afrique subsaharienne avec 9,3% de part de marché (après le Nigéria et l'Afrique du Sud).

Les exportations françaises stagnent (-0,4%), la mévente des produits pharmaceutiques est compensée par la hausse des exportations de machines

Les ventes françaises sont ressorties à 541,5 M€ au 1er semestre 2017 contre 543,5 M€ au 1er semestre de l'année précédente. Certains postes de ventes ont régressé :

- produits pharmaceutiques : 65,6 M€ (contre 114,2 M€ à fin juin 2017, soit -42,5%). Cette évolution doit être appréhendée avec prudence, en raison de la distinction entre les exportations des entreprises françaises et les exportations « à partir de la France », liées notamment à l'activité des grossistes et sociétés de commerce. On observe toutefois une montée en puissance dans ce secteur de l'Inde et de la Chine en Côte d'Ivoire.
- produits du raffinage du pétrole : 2,6 M€ (contre 16,6 M€ à fin juin 2017, soit -84,2%) ;
- huiles essentielles : 8,9 M€ (contre 11,1 M€ à fin juin 2017, soit -19,9%) ;
- matériel d'installation électrique : 4,5 M€ (contre 6,2 M€ à fin juin 2017, soit -26,3 %) ;
- matériel de distribution et de commande électrique : 9,1 M€ (contre 10,4 M€ à fin juin 2017, soit -12,8%).

Ces baisses ont été compensées par la hausse des ventes de biens suivants :

- céréales : 47,7 M€ (contre 28,3 M€ à fin juin 2017, soit +68,8%) ; cette progression s'explique par la bonne récolte de blé enregistrée en 2017, après une année 2016 marquée par une mauvaise récolte et des exportations de blé en chute.
- préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche : 13,9 M€ (6,3 M€ à fin juin 2017, soit +119,8 %) ;
- machines pour l'extraction et la construction : 18,9 M€ (9,8 M€ à fin juin 2017, soit +92,4%) ;
- ordinateurs et équipements périphériques : 16,8 M€ (11,9 M€ à fin juin 2017, soit +40,9%) ;
- véhicules automobiles : 13,5 M€ (11,8 M€ à fin juin 2017, soit +14,5%).

En Afrique subsaharienne, la Côte d'Ivoire est le deuxième client de la France avec une part de marché qui ressort à 11,1% au 1er semestre 2018, en hausse par rapport au 1er semestre 2017 (9,3%). Elle se place derrière l'Afrique du Sud qui occupe la tête du classement (15,7%) et devant l'Ethiopie (8,8%) et le Sénégal (8,3%). **Au sein de la Zone Franc, la Côte d'Ivoire est notre premier débouché avec une part de marché de 25%.**

Les importations françaises ont diminué (-6,3%), marquées par une baisse des achats de cacao

Les achats français ont régressé de 6,3% pour s'établir à 413 M€ au 1er semestre 2018 (contre 441 M€ au 1er semestre 2017). Contrairement aux exportations, les importations françaises en provenance de la Côte d'Ivoire sont concentrées. Elles portent à 84,4% sur trois produits agricoles: cacao et produits dérivés (36,2%) ; fruits tropicaux et subtropicaux (25,2)% et plantes à boisson (22,8%).

La baisse des achats français en provenance de Côte d'Ivoire est principalement imputable aux postes suivants :

- cacao, chocolat et produits de confiserie : 149,9 M€ (contre 188,9 M€ à fin juin 2017, soit - 20,6%) ;
- plantes à boissons : 94,5 M€ (contre 104,3 M€ à fin juin 2017, soit -9,4%) ;
- autres cultures permanentes : 15 M€ (contre 21,4 M€ à fin juin 2017, soit -29,9%)

Ces évolutions ont été en partie compensées par la hausse de nos achats de produits suivants :

- fruits tropicaux et subtropicaux : 104,3 M€ (contre 79,6 M€ à fin juin 2017, soit +31%) ;
- préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche : 36,5 M€ (contre 33,8 M€ à fin juin 2017, soit +8,1%).

En Afrique Subsaharienne, au 1er semestre 2018, la Côte d'Ivoire se positionne comme troisième fournisseur de la France avec 9,3% de part de marché contre 11% au 1er semestre 2017. Elle est devancée par le Nigéria (38,9%) et l'Afrique du Sud (12%) et supplante Madagascar (7,1%). Elle reste donc le premier fournisseur de la France en Zone Franc ainsi qu'en Afrique Subsaharienne lorsqu'on exclut les produits pétroliers.

Un excédent commercial en progression de 25% par rapport au 1er semestre 2017

La balance commerciale à fin juin 2018 est ressortie à 127,5 M€ contre 101,7 M€ à fin juin 2017, suivant la tendance haussière observée en 2017 (+18,4% par rapport à 2016). Le taux de couverture est de 131% à fin juin 2018 (contre 123% sur la même période en 2017).